

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers  
- en exercice : 33  
- présents : 24  
- ayant pris part au vote : 32  
- procurations : 8

**ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-huit et le 19 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 13 décembre, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0**

**Etaient présents** : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PHILIPPE BAUMLIN, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, M. FREDERIC BAMIERE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, MME NATHALIE GAUVRIT, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, MME FLORENCE TOULZE, MME NADINE MAURIN, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, MME CLAUDE RIERA

☎ 05.62.89.22.89

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : Mme BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à MME MONIQUE GUEDES), MME SYLVIE PIEROT (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), MME MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), M. DENIS MOLET (Pouvoir donné à M. JOËL FEULLERAT), M. XAVIER MANGOGNA (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN), MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à MME CLAUDE RIERA), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à MME CHRISTINE GENNARO-SAINT),

**Était absent excusé** : M. NICOLAS COSTES

Madame VALERIE QUONIAM-DOUREL a été élue secrétaire de séance

### DÉLIBÉRATION n°2018/119

**Objet : Décision Modificative n°3**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter la somme de 200 euros au compte 6574 (subventions fonctionnement aux Associations, personnes privée) en diminution du compte 022 (Dépenses imprévues) pour le même montant.

ARTICLES	BP 2018	DM ANTERIEURE	DECISION MODIFICATIVE	TOTAL
6574 SUBVENTIONS FONCT ASSOCIATIONS, PERSONNES PRIVEES	791 660.00 €	20 533.00 €	200.00 €	812 393.00 €
022 DEPENSES IMPREVUES	100 000.00 €	12 739.00 €	200.00 €	12 539.00 €

Envoyé en préfecture le 21/12/2018

Reçu en préfecture le 21/12/2018

Affiché le 21 DEC. 2018

Besoin  
Levraut

ID : 031-213105612-20181221-D2018\_119-DE

## Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

### Article 1

A l'unanimité,

- D'adopter la Décision Modificative n°3

- Transmis le 21 DEC. 2018

- Affiché le 21 DEC. 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Marc PÉRE

En tant que par déléguation  
L'Adjoint au Maire  
Laurent ROUX





<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES :

Pour : 32

Contre : -

Abstentions : -

Date de convocation : 13 décembre 2018

Présenté par (1), L'Union  
A, le 19 décembre 2018

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Le Maire  
Marc PÉRE



Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

Multiple handwritten signatures in blue ink, including names like 'Gourit', 'L. Mangogna', 'Séverin', 'Garcia', and others.